

9 préconisations GAINES de ventilation palière

Fiche à utiliser en complément
de la fiche n° 1,
préconisations générales

FICHE



Retrouver
toutes les fiches
en scannant
ce QR code.

Nom de l'entreprise	
Nom du chantier	
Date de la mise à jour	
Indice du document	

1- PHASE CONSULTATION



POINT DE VIGILANCE

Dans un premier temps, il est primordial de bien définir « Qui fait quoi ? » en termes de prestations et de missions de bureaux d'études. Par défaut, elles sont fournies par l'entreprise.



DONNÉES D'ENTRÉE

Avant consultation du préfabricant, arrêter une conception dite d'avant-projet avec choix des modes constructifs.

Dossier marché, données définies pour la consultation.

Procéder aux échanges et mises au point sur (dont proposition de variantes / étude de faisabilité) :

- gaine porteuse ou non porteuse,
- définition des caractéristiques béton de l'élément : épaisseur, largeur, profondeur, hauteur, dimensions réservations...

- degré de stabilité au feu si éléments porteurs ou non porteurs : CF 1h etc.

Alerter, dans la mesure du possible, sur les incohérences des plans par rapport à la réglementation (dimensions des gaines non conformes, largeurs non conformes...).

Si incompatibilité entre le poids de la gaine et la capacité de la grue (gaines en deux hauteurs...), proposer des solutions, si possible.

Identifier les exigences environnementales (bas carbone...).



POINTS DE VIGILANCE

Définir qui dimensionne quoi (notamment le ferrailage, etc.) et qui dessine quoi entre l'entreprise et le préfabricant.

Signaler tout changement de mode constructif, de planification, par écrit.

S'alerter mutuellement, dans la mesure du possible, sur les exigences et contraintes techniques (par ex. : revêtements fragiles, conditions de flèches nuisibles, exigences au feu...) pouvant impacter le projet.

S'alerter mutuellement, dans la mesure du possible, sur les impossibilités (d'adaptation, production, transport...), les incompatibilités (exigences réglementaires, levage...) en fonction du PIC qui a été transmis.

Valider les informations, la faisabilité, les hypothèses échangées.



DONNÉE DE SORTIE

Désigner et signer le contrat / la commande avec le préfabricant.

2- PHASE ÉTUDES ET PRÉPARATION DE CHANTIER



entreprise
préfabricant

Le préfabricant est désigné

POINTS DE VIGILANCE

S'accorder sur la validation des hypothèses techniques et de sécurité de la phase consultation avec l'ensemble des acteurs : bureau d'études / contrôleur technique / architecte / méthodes / travaux / etc.

Faire les mises au point sur tous les sujets relatifs aux contraintes techniques et de sécurité : moyens de levage, mise en œuvre...

DONNÉES D'ENTRÉE

Conformément au périmètre de la commande :

- définir les systèmes de levage en parfaite adéquation avec les moyens de levage, le mode constructif et les attentes du chantier,
- définir le rythme des livraisons en parfaite adéquation avec le planning, le mode constructif, les contraintes chantier et de préfabrication,
- transmettre à l'entreprise un rétroplanning prenant en compte les durées d'études ainsi que les dates butoirs imposées avant fabrication.

HYPOTHÈSES TECHNIQUES ET SÉCURITÉ / DIMENSIONNEMENT (si non transmises en consultation ou si modifications)

Fournir le plan de ferrailage de la gaine si elle est porteuse pour validation avec le bureau d'études Structures et le contrôleur technique.

EXIGENCES DE SÉCURITÉ ET / OU DE QUALITÉ

(si non transmises en consultation ou si modifications)

- Repérer les inserts de sécurité sur les plans de fabrication.
- Mettre en œuvre un fretage autour des inserts pour éviter toute rupture fragile.
- Confirmer la faisabilité des inserts de sécurité (garde-corps).
- Renseigner les particularités de stockage (cf. caractéristiques techniques du produit).
- Transmettre un planning rétroactif à l'entreprise (prenant en compte les études) et les dates butoirs imposées avant fabrication.

LEVAGE (si non transmis en consultation ou si modifications)

- Préciser la capacité de l'engin de levage prévu et le plan d'installation avec zone de déchargement et de stockage à jour.
- Confirmer les moyens et les appareils de levage (allers / retours entre l'entreprise et le préfabricant).
- S'assurer de la bonne adéquation de la grue en fonction des dimensionnements (y compris adéquation de poids et surface).

MODES CONSTRUCTIFS ET DÉTAILS D'EXÉCUTION (si non transmis en consultation ou si modifications)

- Préciser les détails techniques souhaités (ancrages, détails en pied et en tête, etc.).
- Préciser les inserts définitifs.
- Préciser le type de finition et la / les faces vues.



POINTS DE VIGILANCE

Vérifier les hauteurs sous crochet de grue.

Préciser qui fournit les appareils et donc qui a la charge de leur conformité (vérification générale périodique, maintenance...).

Transmettre obligatoirement les consignes de relevage et de manutention.

Utiliser obligatoirement des inserts couverts par un cahier des charges en vigueur, un avis technique ou un ensemble d'essais et de justifications démontrant la capacité des inserts.

Alerter sur les conséquences liées à l'utilisation de matériaux ou produits nouveaux (ex. : bétons bas carbone, biosourcés...).

PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE

(si non transmise en consultation ou si modifications)

Préciser le mode opératoire, les détails constructifs et l'ordonnancement.

Transmettre la notice de pose.

Renseigner le principe de stabilisation avec les inserts nécessaires SI produit standard.

Renseigner le principe de stabilisation (étais tirant-poussant, étais + cornières, etc.) avec les inserts nécessaires SI produit spécifique.



POINTS DE VIGILANCE

Bien encadrer l'utilisation des étais tirant-poussant ou étais + cornières avec le service Méthodes (poids de l'élément, ouverture des étais tirant-poussant, efforts...).

Valider la faisabilité des incorporations et le principe de stabilisation.

Confirmer ou proposer les détails - Expliciter le fretage autour des inserts.

Alerter sur les risques de non-conformité, les incompatibilités.



DONNÉES DE SORTIE

Établir les plans et documents d'exécution de l'élément préfabriqué : carnet détaillé coffrage / ferrailage de l'élément préfabriqué et ferrailage complémentaire / plan de pose / inserts de levage / protections collectives / réservations ==> pour validation selon les modalités définies ensemble.

Trouver un accord sur les dimensions, les types d'inserts (protections collectives et stabilisation...) ==> validation des plans par les services Méthodes et Travaux

Vérifier la validité des hypothèses retenues et des limites de prestation (conditions d'étalement, de levage, de stockage) par les services Méthodes et Travaux.

Transmettre les notes de calculs en précisant leur objet, si demandées par l'entreprise et si le préfabricant a la mission de dimensionnement.

Caler les méthodologies et plans de pose...

3- PHASE FABRICATION



entreprise
préfabricant

→ DONNÉES D'ENTRÉE

Fournir le bon pour exécution et les documents d'exécution validés.

Déterminer les dates de livraison et le rétroplanning.

Définir les conditions de livraison (dont ordre et sens de livraison) et de stockage.

HYPOTHÈSES GÉNÉRALES / DIMENSIONNEMENT

Contrôler les plans de fabrication / réservations, protections collectives.

EXIGENCES DE SÉCURITÉ ET / OU DE QUALITÉ (en accord avec les certifications volontaires et marquages)

Protéger les aciers dépassants ou crossage.

Contrôler toutes les fissurations et en particulier autour des ancrages.

Vérifier l'ancrage des douilles de stabilisation.

LEVAGE

Bien identifier les points de levage destinés à l'entreprise.

AVANT LE CHARGEMENT POUR LIVRAISON

Vérifier le calage sur camion, la protection des arêtes vives.

POINT DE VIGILANCE

S'assurer de la bonne transmission des protocoles de livraison préalablement convenus, de chargement / déchargement au transporteur, en particulier si prestation externe du transport.

← DONNÉE DE SORTIE

Livrer le produit sur chantier avec les consignes de manutention, de levage, de stockage et de pose.

4- PHASE MISE EN ŒUVRE (réception, manipulation et pose)



entreprise
préfabricant

→ DONNÉE D'ENTRÉE

Signer le bon de livraison avec réserves éventuelles.

POINT DE VIGILANCE

S'assurer que l'entreprise a bien reçu les consignes de manutention, de levage, de stockage et de pose des produits.

Produit non conforme = DANGER – signaler la non-conformité – refuser la pièce en cas de non conformité ou demander au préfabricant une procédure de correction à valider par l'entreprise.

AVANT LA RÉCEPTION

Assurer le passage des consignes aux compagnons pour respecter la notice d'utilisation fournie par le préfabricant.

Transmettre une notice de pose validée comprenant notamment la confirmation :

- des conditions de manutention / déchargement,
- des particularités de stockage (s'il y en a),
- des produits à utiliser notamment pour le clavetage.

À LA RÉCEPTION

Vérifier visuellement la présence et le positionnement des incorporations (douilles, inserts...).

Vérifier visuellement l'aspect global des éléments, leur qualité ainsi que les finitions.

À LA MISE EN ŒUVRE

Vérifier les dimensions, l'alignement des coffrages de réservations...

Respecter le mode opératoire du préfabricant complété par celui de l'entreprise.

Bien mettre en œuvre les ferrallages complémentaires et vérifier.

Fournir la notice d'utilisation des éléments de transport et de stockage et / ou prévoir l'affichage des consignes sur ces éléments.

Transmettre le carnet de pose, les plans de repérage avec un repérage spécifique des faces.

Vérifier la bonne mise à disposition des appareils de levage et le bon stockage dans les éléments de transport et de stockage.

POINT DE VIGILANCE

Si le préfabricant dimensionne l'élément : le consulter avant d'effectuer toute modification sur cet élément.

Donner son accord sur les modifications demandées par l'entreprise.

Fournir des conseils de mise en œuvre.

Définir un dispositif de clavetage.

← DONNÉES DE SORTIE

Faire les plans de récolement sur demande de l'entreprise.

Transmettre la documentation technique relative aux éléments livrés à la demande de l'entreprise.

